

# Modalités de réalisation de l'expérience du monde du travail pour la filière de génie civil

## 1. Cadre général

Selon l'Art. 9 du Règlement d'admission en Bachelor dans le domaine Ingénierie et Architecture HES-SO, les candidat-e-s soumis-es à l'obligation d'acquérir une expérience du monde du travail (stage) en relation avec la filière de formation choisie peuvent l'accomplir dans une école (année passerelle), une entreprise, un bureau d'études ou une administration publique. Le cas échéant, la place de stage doit être approuvée par la direction de la haute école.

Cette expérience professionnelle a pour but de développer des compétences dans le domaine d'études choisi (voir point 2), de confirmer le choix d'études du candidat ou de la candidate et de l'expérience du monde du travail.

L'expérience du monde du travail est réalisée sous la responsabilité du candidat ou de la candidate. La haute école n'est généralement pas impliquée dans le contrat qui lie uniquement l'institution et le-la candidat-e.

Le-la candidat-e peut s'annoncer avant, pendant ou après la réalisation de l'expérience professionnelle mais il est recommandé de s'inscrire dans une haute école avant l'accomplissement de l'année d'expérience.

## 2. Compétences attendues

L'expérience du monde du travail attendue pour entrer en filière génie civil vise à développer des compétences telles que:

- l'organisation, les relations, l'interdisciplinarité du métier et du travail de l'ingénieur civil;
- l'acquisition d'un vocabulaire de base et de connaissances techniques élémentaires en rapport avec le domaine de la construction;
- les principes de mise en oeuvre de la construction;
- connaître les matériaux de construction et leurs principales caractéristiques;
- le dessin, les modes de représentation graphique du métier, la lecture de plans et les conventions graphiques.

Les principaux secteurs d'activité où cette expérience peut être réalisée sont les suivants:

- Bureaux d'ingénieurs en génie civil, bureaux d'architectes intégrant dans leur structure un bureau réalisation
- Entreprises de construction du bâtiment ou des travaux publics (maçonnerie, béton armé, route) en priorité avec bureaux techniques
- Services techniques des collectivités publiques

EMT - Génie civil.docx		Validé
HES-SO / Ingénierie et Architecture / SNZ		Page 1 / 2

### 3. Validation de l'expérience du monde du travail

Le-la candidat-e issu-e d'une année passerelle fournit une attestation de réussite délivrée par l'institution de formation.

Les autres candidat-e-s fournissent avant le début des études un certificat de travail précisant les dates de début et de fin de l'activité, le secteur d'activité de l'employeur et le taux d'activité. Un rapport de stage ou d'activité est rédigé par le-la candidat-e à l'attention de la haute école ; il s'agit d'un travail personnel décrivant les tâches effectuées, précisant la nature technique des travaux réalisés et les compétences acquises (ordre de grandeur du rapport: 10 à 15 pages).

Les documents remis par le-la candidat-e feront l'objet d'une évaluation par le service en charge des admissions. En cas de doute, la haute école peut soumettre le document à un logiciel de détection de plagiat. La haute école se réserve le droit de ne pas reconnaître une partie de ou toute l'expérience réalisée si les éléments ne permettent pas de se faire une idée concrète du type d'activité réalisée. De plus, si nécessaire, un entretien avec le-la candidat-e peut être exigé afin de clarifier certaines parties du rapport.

Proposé par le COPIL de la filière de génie civil le 13.03.2018

Validé par la C-Adm le 18 avril 2018.



La filière précise des modalités complémentaires pour la réalisation de l'expérience du monde du travail.



La filière met à disposition une liste d'employeurs potentiels

Remarques :

EMT - Génie civil.docx		Validé
HES-SO / Ingénierie et Architecture / SNZ		Page 2 / 2



## Filière de Génie civil – HEIA-FR

### Modalités complémentaires sur l'expérience du monde du travail (stage)

Ce document complète les modalités de réalisation de l'expérience du monde du travail pour la filière de génie civil HES-SO validées et publiées par la Commission Admission du domaine Ingénierie et Architecture.

#### 1. Durée du stage

La durée de l'expérience du monde du travail est fixée dans le règlement d'admission à 40 semaines effectives, hors congés. Une expérience dans le domaine du génie civil préalable à l'inscription peut être comptabilisée dans le cadre du stage requis. Dans ce cas, la durée restante de l'expérience est fixée dans la décision d'admission.

#### 2. Choix de la société et activités à réaliser durant le stage

Dans la mesure du possible, **le stage se fera dans un bureau d'ingénieurs civils**. Un stage dans une entreprise peut être admis également si l'activité proposée s'apparente à celle d'un bureau d'étude. Il est même recommandé de partager l'activité de stage entre bureau d'ingénieur (partie principale) et entreprise de construction. Le site de la SIA (société suisse des ingénieurs et architectes) a mis sur pieds une bourse de l'emploi (offre et demande) à l'adresse suivante : <http://www.sia.ch/fr/services/sia-service/bourse-emploi/>

Les compétences attendues durant le stage sont précisées dans le document publié par la Commission Admission.

Une académie d'été d'une semaine « formation Autocad + Revit » est organisée chaque année par la filière Génie civil au début du mois de septembre. Ce cours est gratuit pour les candidat-e-s déjà inscrit-e-s à la HEIA-FR mais ne donne droit à aucun crédit ECTS. Il est **recommandé de participer à ce cours avant le stage**. Pour tout renseignement et inscription veuillez prendre contact par email : [genie-civil@hefr.ch](mailto:genie-civil@hefr.ch)



### 3. Procédure

#### 3.1. Inscription à la HEIA-FR

Le formulaire d'inscription en ligne et les documents mentionnés dans celui-ci doivent parvenir au service académique dans les délais indiqués sur le site de la HEIA-FR.

#### 3.2. Documents à fournir en vue d'une validation du stage

Le/la stagiaire devra fournir :

- **Un certificat final de stage**, précisant les dates de début et de fin du stage ainsi que le taux d'activité, à remettre au service académique par email à [service.academique@hefr.ch](mailto:service.academique@hefr.ch) au plus tard lors des journées d'immatriculation (semaine précédant la rentrée)
- **Un rapport de stage rédigé par le/la stagiaire** décrivant les activités réalisées durant le stage. Ce document comprendra une analyse des aspects positifs et négatifs de celui-ci. Le rapport se composera de 8 à 15 pages A4. Il sera accompagné du document « coordonnées concernant le stage pratique » dûment rempli disponible au bas de ce document.

Le rapport de stage (provisoire si le stage n'est pas terminé) doit être remis au plus tard le **1<sup>er</sup> juin précédant le début des études à la filière de Génie civil** par email au format PDF: [genie-civil@hefr.ch](mailto:genie-civil@hefr.ch) ou par poste à l'adresse suivante :

Haute école d'ingénierie et d'architecture  
Filière de Génie civil  
Bd Pérolles 80  
1700 Fribourg

#### 3.3. Validation du rapport de stage

Après l'envoi du rapport de stage, le-la candidat-e va recevoir un email de confirmation de réception du document de la part de la filière de génie civil. Une réponse sera donnée par écrit quant à la validation du rapport de stage jusqu'à fin juin.

Si la qualité de l'expérience du monde du travail devait être difficile à évaluer, la direction de l'école peut décider d'un examen de connaissances professionnelles pour la valider.

Renaud Joliat  
Responsable de la filière de Génie civil



## **COORDONNEES CONCERNANT LE STAGE PRATIQUE**

(à joindre au rapport de stage)

### **Nom et coordonnées du/de la stagiaire**

Nom : Prénom :  
Rue : NPA Ville :  
Date de naissance : Tél. mobile :

---

### **STAGE 1 :**

#### **Raison sociale et coordonnées de l'entreprise**

Société :  
Rue : NPA Ville :  
Téléphone :  
Durée du stage : du                      au                      taux d'occupation                      %

#### **Responsable du stagiaire :**

Nom : Prénom :  
Signature :

---

#### **Activités pratiquées** (marquez d'une croix les activités pratiquées) :

- Dessin, (composition, conventions (SIA 400)), DAO
- Calcul de prix / décomptes
- Avant-métrés, métrages
- Lecture de plans
- Suivi chantier, contrôle d'exécution
- Séance de chantier, de planification
- Outils informatiques (veuillez préciser lesquels) :
- .....
- .....



**STAGE 2 :** (éventuel)

**Raison sociale et coordonnées de l'entreprise :**

Société :

Rue :

NPA Ville :

Téléphone :

Durée du stage : du                      au                      taux d'occupation                      %

**Responsable du stagiaire :**

Nom :

Prénom :

Signature :

---

**Activités pratiquées** (marquez d'une croix les activités pratiquées) :

- Dessin, (composition, conventions (SIA 400)), DAO
- Calcul de prix / décomptes
- Avant-métrés, métrages
- Lecture de plans
- Suivi chantier, contrôle d'exécution
- Séance de chantier, de planification
- Outils informatiques (veuillez préciser lesquels) :
- .....
- .....



**STAGE 3** : (éventuel)

**Raison sociale et coordonnées de l'entreprise :**

Société :

Rue :

NPA Ville :

Téléphone :

Durée du stage : du                      au                      taux d'occupation                      %

**Responsable du stagiaire :**

Nom :

Prénom :

Signature :

---

**Activités pratiquées** (marquez d'une croix les activités pratiquées) :

- Dessin, (composition, conventions (SIA 400)), DAO
- Calcul de prix / décomptes
- Avant-métrés, métrages
- Lecture de plans
- Suivi chantier, contrôle d'exécution
- Séance de chantier, de planification
- Outils informatiques (veuillez préciser lesquels) :
- .....
- .....